

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité 
Matin

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT : QUAND L'ÉTAT RAPPROCHE LA SANTÉ DES POPULATIONS

Depuis son accession à la magistrature suprême, le Président de la République, Alassane Ouattara, effectue un travail titanesque pour rapprocher la santé des populations. Et ce, à travers la construction et la réhabilitation d'établissements sanitaires de premier contact (ESPC). Avec pour objectif de permettre aux populations d'entrer en contact avec un infirmier ou une sage-femme, dans un rayon de 5 kilomètres au plus de leur lieu d'habitation. Plusieurs centaines d'ESPC sont fonctionnels dans la partie Sud du pays où le processus a démarré et à travers le territoire. Pour mieux comprendre l'importance et la nécessité des ESPC, il faut revisiter l'organisation de l'offre de soins en Côte d'Ivoire. Elle part d'une base très large, constituée des établissements sanitaires de premier contact qui, en réalité, sont la porte d'entrée du système. Et ce, à cause de leur proximité avec les populations.

Le PATRIOTE 

SÉNAT : CINQ PROJETS DE LOI ADOPTÉS EN PLÉNIÈRE

Le Sénat s'est réuni en séance plénière, le mardi 25 mars 2025, à Yamoussoukro. Conformément au programme des travaux, la Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et des Collectivités Territoriales (CAGICT) a examiné, les 13 et 14 mars derniers, cinq (05) projets de loi présentés par Jean Sansan Kambilé, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme. Cette séance plénière a été présidée par Kandia Camara, présidente du Sénat. Il s'agit notamment des projets de loi portant règles de procédure relatives aux différends en matière de mesures d'exécution forcée et de saisie conservatoire ; création, compétence, organisation et fonctionnement du Pôle Pénal Économique et Financier ; organisation des juridictions ; procédures applicables au contentieux relatif au bail à usage d'habitation et à l'exécution des décisions d'expulsion d'un immeuble. Ces cinq projets de loi ont été adoptés en plénière.

L'EXPRESSI 
QUOTIDIEN

IMMIGRATION ILLÉGALE / KANDIA CAMARA (PRÉSIDENTE DU SÉNAT) : « 75% DES IMMIGRÉS ILLÉGAUX DÉCLARÉS IVOIRIENS NE LE SONT PAS »

La présidente du Sénat, Kandia Camara, a présidé une séance plénière du Sénat, le mardi 25 mars 2025, à Yamoussoukro. Au terme de cette séance de travail parlementaire, elle s'est réjouie de l'adoption de ce texte qui vient corriger certains dysfonctionnements au niveau de l'état-civil avec des conséquences à divers niveaux. D'abord au niveau de l'immigration illégale, Kandia Camara a regretté que la Côte d'Ivoire soit indexée comme un pays qui convoyait ses ressortissants vers l'extérieur de façon illégale. Pourtant, a-t-elle relevé, « après des enquêtes menées, quand nous étions aux Affaires étrangères, il s'est avéré que beaucoup, je dirais 75% des immigrés illégaux qui se déclaraient être Ivoiriens, ne l'étaient ».

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BÉNIN VEULENT RENFORCER LEUR COLLABORATION

Le président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, a reçu, vendredi 21 mars 2025, à l'hémicycle, le président du Conseil Économique et Social (CES) du Bénin, Conrad Gbaguidi, en Côte d'Ivoire, en vue de sa participation à la session ordinaire du CESEC. Cette rencontre, marquée par des échanges fructueux, s'inscrit dans le cadre de l'intégration sous-régionale des pays de l'Afrique de l'Ouest. À l'issue de leur entretien, Conrad Gbaguidi a salué l'importance de cette visite aux abords de la lagune Ébrié qui a été ponctuée, entre autres rencontres, par celle avec le président Bictogo. Non sans se réjouir de son engagement au renforcement de l'intégration sous-régionale. La Côte d'Ivoire et le Bénin entendent ainsi renforcer leur collaboration bilatérale.

Economie 

COOPÉRATION MILITAIRE : DEUX BÂTIMENTS FRANÇAIS EN ESCALE À ABIDJAN

Le port Autonome d'Abidjan, l'un des principaux ports maritimes de l'Afrique de l'Ouest, accueille fréquemment des navires militaires dans le cadre des visites officielles, de missions humanitaires ou d'exercice de coopération militaire. C'est dans ce cadre que deux navires de la marine nationale française ont accosté au Port d'Abidjan, le dimanche 09 mars 2025, pour une escale de quelques jours. Les Commandants de ces bâtiments, le Capitaine de Vaisseau Arnaud Bolleli, et le Commandant de Frégate Xavier Brignoli, accompagnés de quelques officiers de liaison, ont rendu une visite protocolaire à l'Autorité portuaire d'Abidjan, le lundi 10 mars 2025.

TRANSPORT DU MANGANÈSE EXTRAIT AU BURKINA-FASO : VLADIMIR POUTINE CHOISIT LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN

L'ambassadeur de Russie en Côte d'Ivoire, Alexey Saltykov, a accompagné une délégation de la société russe R.T Business Développement LLC, conduite par Ilya Mudrik, directeur du développement des projets, pour une visite au Port Autonome d'Abidjan (PAA), le 21 mars 2025. A cette occasion, selon une publication du PAA, ils ont été reçus par N'Doli Kouadio André, représentant le directeur général du port, Hien Yacouba Sié. L'objectif de cette visite pour R.T Business Développement LLC, exploitant la mine de manganèse de Tambao au Burkina Faso, était d'étudier la possibilité d'exporter ce minerai via le Port d'Abidjan. Les discussions ont ainsi porté sur les aspects techniques et logistiques de cette exportation.

STRATÉGIE DE COMPÉTITIVITÉ UEMOA-ZLECAF : SOULEYMANE DIARRASSOUBA PRÉSIDE LA RÉUNION DES MINISTRES EN CHARGE DU COMMERCE DE L'UEMOA

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a procédé à l'ouverture de la réunion des ministres en charge du Commerce de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui s'est tenue en visioconférence, le lundi 24 mars 2025, avec la participation de Wankele Mène, secrétaire général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). Cette rencontre, qui se situe dans le cadre du renforcement du commerce intra-communautaire et de la participation des États de l'UEMOA aux échanges intra-africains dans le processus de la (ZLECAF), avait pour but d'adopter les décisions portant sur le renforcement de la compétitivité des États et du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAF dans l'espace UEMOA regroupant 8 pays dont la Côte d'Ivoire. « Le processus d'élaboration de la stratégie ZLECAF-UEMOA avait fait l'objet d'échanges lors de la dernière rencontre des ministres chargés du Commerce, tenue le 14 juillet 2023, à Abidjan », a fait savoir le ministre Souleymane Diarrassouba.

SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ACCORD GESPETROGAZ-CI ET AEICORP : LE

Le ministre des Mines, de l'Énergie et du Pétrole, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a présidé, hier, mardi 25 mars 2025, à la signature du Protocole d'Accord entre la Société Africaine d'Investissement en Énergie (AEICORP) et le Groupement des Entreprises de Services Pétroliers et Gaziers de Côte d'Ivoire (GESPETROGAZ-CI). Symbole de la promotion du contenu local dans le secteur des mines, du pétrole et de l'énergie, notamment l'accès au financement de l'industrie énergétique et le développement locale. Le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly s'est félicité de la signature de ce partenariat et a encouragé les structures locales au renforcement de leurs compétences en vue d'être aptes à mobiliser les ressources.

Société 

MAN / PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2025 : LES INNOVATIONS MAJEURES PRÉSENTÉES AUX POPULATIONS DU TONKPI

Lundi 24 mars 2025, les populations de la capitale du Tonkpi ont accueilli une délégation de la Primature conduite par Bragory Marcelin, conseiller spécial du Premier Ministre. Accompagné de Dr Kouadio Eugène Kra, conseiller technique et secrétaire permanent du Prix National d'Excellence (PNE), il a présenté les objectifs de cette édition, ainsi que ses grandes innovations. La rencontre, organisée en présence des représentants des cinq départements du Tonkpi (Man, Danané, Biankouma, Zouan-Hounien et Sipilou), s'inscrivait dans le cadre de la tournée nationale de sensibilisation et d'information sur le Prix National d'Excellence, une initiative visant à renforcer l'inclusion et la transparence autour de cette prestigieuse distinction. Dr Kouadio Eugène Kra a mis un point d'honneur sur les cinq innovations majeures de l'édition 2025.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE / ENTRETIEN DE LA VOIRIE : ADAMA COULIBALY RÉCEPTIONNE DES ASPIRATEURS URBAINS

L'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI), sous la houlette de son directeur général, N'Zi Assamoua Désiré, a procédé à une remise de matériel d'entretien urbain, le samedi 22 mars 2025, à Dimbokro. Ce don, composé d'aspirateurs urbains, entièrement électriques et écologiques, permettra un nettoyage plus efficace des rues de la ville. En complément, un nettoyeur de filtre et deux kits de matériel de rechange comprenant des filtres, tuyaux d'aspiration, plaques de carbone et roulettes ont également été offerts, assurant ainsi une utilisation pérenne du matériel. Pour pérenniser cette initiative, l'ARTI a également veillé à la formation de deux opérateurs et d'un technicien de maintenance, afin d'assurer une utilisation optimale et un entretien rigoureux du matériel. C'est Adama Coulibaly, maire de Dimbokro et ministre des Finances et du Budget, qui a réceptionné ce don avec enthousiasme.

PROGRAMME DES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS : 1 749 MÉNAGES EN BÉNÉFICIAIRE À BONGOUANOU

Dans sa mission d'évaluation des résultats sur le terrain, le bureau de coordination du programme des Filets sociaux productifs a organisé une rencontre, le samedi 22 mars 2025, à la préfecture de Bongouanou. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité, de la Cohésion nationale et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, avait pour objectif de recueillir les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par les bénéficiaires en vue d'améliorer les prestations du programme qui, faut-il le rappeler, consiste à soutenir les ménages les plus pauvres en leur octroyant une allocation trimestrielle de 36 000 FCFA pendant 3 ans. Le département de Bongouanou compte à ce jour 1 749 ménages bénéficiaires, dont 824 sortants et 925 actifs.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE MINISTRE ASSAHORÉ FAIT

Dans une démarche pour la protection de l'environnement, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, a présenté et fait adopter un nouveau projet de loi relatif à la lutte contre le changement climatique. Cette adoption a eu lieu, le lundi 24 mars, devant la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE) de l'Assemblée nationale, où le projet a reçu un vote unanime. Lors de son intervention, le ministre a souligné l'importance d'intégrer les engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire au cours des dernières années dans le cadre législatif national.

ÉTHIQUE ET RÉGLEMENTATION DES ESSAIS CLINIQUES : UN PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX LANCÉ

Le Comité national d'éthique des sciences de la vie et de la santé (CNESVS), organe consultatif rattaché au cabinet du ministre chargé de la Santé, a organisé, le 24 mars 2025, à Abidjan-Plateau, un atelier de lancement de l'acte 2 du projet « Introduction à l'initiative de renforcement des capacités en éthique de la Côte d'Ivoire » (CECABI II). La rencontre, qui s'est achevée, hier, mardi 25 mars 2025, marque, au dire de Félix Tobin, chef du projet et représentant du président du CNESVS, le démarrage de la phase 2 du CECABI, un projet triennal financé par l'association « European and development countries clinical trials partnership » (EDCTP), un organisme satellite de l'Union européenne. Elle vient poser les bases d'une collaboration efficace et coordonnée entre tous les acteurs impliqués, en clarifiant les rôles, les attentes et les principales étapes du projet.

OFFICE DE SERVICE CIVIQUE NATIONAL : UN TREMLIN POUR LA JEUNESSE ET LA COHÉSION SOCIALE

Mettre en avant la formation civique et citoyenne en vue d'un Ivoirien nouveau. C'est un impératif pour le Gouvernement ivoirien. Le mardi 25 mars 2025, à Abidjan-Plateau, la tribune « Tout savoir sur » du CICG avait pour invité M. Amara Coulibaly, directeur général de l'Office du Service Civique National (OSCN). Ce rendez-vous hebdomadaire a permis de mettre en lumière le rôle central du service civique en Côte d'Ivoire face aux défis du chômage, de l'incivisme et de la marginalisation des jeunes. Amara Coulibaly a rappelé l'importance du service civique comme outil de formation civique et citoyenne, structuré autour de trois dispositifs majeurs : le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD), le Service National des Jeunes (SNJ) et le Volontariat. Amara Coulibaly a fait savoir que le Service civique national est un tremplin pour la jeunesse et la cohésion sociale.



VU SUR LE NET

Société

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE : 6 199 JEUNES, DONT 2 254 FILLES FORMES A CE JOUR DANS LES CENTRES DE SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre du Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD), 6 199 jeunes, parmi lesquels 2 254 filles, ont bénéficié de formation et prise en charge dans les centres de service civique, a annoncé Amara Coulibaly, directeur général de l'Office du service civique national (OSCN). Cette déclaration a été faite lors de la tribune d'échange "Tout savoir sur" organisée par le CICG, le 25 mars 2025, à Abidjan-Plateau. Amara Coulibaly a également indiqué que 3 937 personnes ont achevé leurs stages, soulignant que le Gouvernement envisage de recruter 4 000 jeunes dans les centres de service civique en 2025. Concernant le Service National des Jeunes (SNJ), 10 428 jeunes ont pris part au programme campus citoyen, et 2 000 jeunes bénéficieront d'une formation cette année.

CURAGE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES DE DRAINAGE : L'ONAD LANCE L'OPÉRATION PRÉ-SAISON DES PLUIES

Le directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité a lancé, le 25 mars 2025, à Attécoubé l'opération pré-saison des pluies. Chaque année, l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) mène une action dénommée "Opération pré-saison des pluies". Ce projet consiste à renforcer au cours du premier trimestre de toutes les années, les activités de curage et d'entretien des ouvrages de drainage, ainsi que les actions de communication de ceux-ci, en vue de disposer de leur capacité optimale avant le début de la grande saison des pluies. C'est le sens de l'opération lancée, le mardi 25 mars 2025, sur le canal de drainage d'une longueur de 1200 m situé à Attécoubé par le directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Gildas Simy. « Cette opération vise à atténuer les effets néfastes des inondations », a précisé le représentant du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana.

CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA : LA DATE LIMITE DES INIONS, INITIALEMENT PRÉVUE POUR LE 27 MARS, PROROGÉE AU 6 AVRIL 2025

La date limite des inscriptions pour le concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (ENA), initialement prévue pour le jeudi 27 mars, a été prorogée au dimanche 6 avril 2025. L'information a été consultée par Abidjan.net dans un communiqué publié, ce mardi 25 mars 2025. « Il est porté à la connaissance de l'ensemble des candidats aux concours professionnels et directs d'entrée en 2026 à l'École Nationale d'Administration (ENA) que la date limite des inscriptions aux concours et au cours de préparation, initialement prévue pour le jeudi 27 mars 2025, est prorogée au dimanche 6 avril 2025, délai de rigueur », informe le communiqué. Par ailleurs, la date limite de la prise de vue, une étape obligatoire pour la validation de la candidature, est fixée au mercredi 9 avril 2025.

» AGENCE DE PRESSE

Société 



DES PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARDISÉES POUR RENFORCER LA PROTECTION DES ENFANTS EN CÔTE D'IVOIRE

Le Gouvernement, à travers le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), a officiellement présenté, le mardi 25 mars 2025, à Abidjan, les Procédures opérationnelles standardisées (POS) de gestion de cas de protection de l'enfant, un dispositif visant à renforcer la coordination et l'efficacité des interventions en faveur des enfants victimes ou à risque. Ces Procédures, élaborées avec l'appui de l'UNICEF et de l'ONG internationale Save the Children, constituent une avancée majeure pour harmoniser les pratiques des différents acteurs impliqués dans la protection de l'enfance, allant des services sociaux aux institutions judiciaires, en passant par les structures de santé et la société civile. Selon le directeur de cabinet du MFFE, Moussa Diarassouba, les POS viennent combler un besoin crucial dans un contexte où les enfants ivoiriens continuent de subir diverses formes de violences, notamment la maltraitance, l'exploitation, la traite ou encore les abus numériques.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale